

## **CHIFFRE D'AFFAIRES SEMESTRIEL CONFORME** **AUX DERNIÈRES ANNONCES**

### **FORTE CROISSANCE ATTENDUE AU SECOND SEMESTRE**

### **NOUVEAUX FINANCEMENTS SÉCURISÉS ET** **PERSPECTIVE DE CHANGEMENT DE DIMENSION** **CONFIRMÉE DANS L'IA ET LE STOCKAGE**

- Chiffre d'affaires de 10,9 M€ au 1<sup>er</sup> semestre 2024, comparable au 2<sup>nd</sup> semestre 2023 et conforme aux dernières annonces ;
- Forte croissance attendue au second semestre ;
- Validation par le client de la phase finale de production en volume du Jumbo contrat représentant au global 100 M€ à comptabiliser pour Kalray sur les prochaines années ;
- Mise en place d'une ligne de financement bancaire non dilutive et d'une ligne de financement en fonds propre pour renforcer la structure financière ;
- Signature imminente attendue de l'accord avec la société Pliops en vue de créer le leader mondial des DPU pour le stockage rapide avec comme marché principal visé le marché de l'IA et du GenAI

**Grenoble, le 11 juillet 2024 – Kalray (Euronext Growth Paris : ALKAL), leader dans les technologies matérielles et logicielles dédiées à la gestion et au traitement intensif des données du Cloud au Edge, fait un point sur son activité du 1<sup>er</sup> semestre 2024 et ses perspectives.**

#### **ACTIVITÉ DU PREMIER SEMESTRE 2024**

Au terme du 1<sup>er</sup> semestre 2024, Kalray annonce avoir réalisé un chiffre d'affaires de 10,9 M€<sup>1</sup>, à comparer à 10,5 M€ au 2<sup>nd</sup> semestre 2023 et 15,3 M€ au 1<sup>er</sup> semestre 2023. Ce montant est conforme aux dernières

---

<sup>1</sup> non audités

annonces<sup>2</sup> et reflète l'allongement des cycles commerciaux et des difficultés d'approvisionnements sur certains composants déjà communiqués au marché.

La répartition du chiffre d'affaires semestriel est similaire à celle de l'an dernier, avec 2/3 sur la partie « Software » (partie logicielle de l'offre, principalement licences, complétée par les activités de support et de services connexes) et 1/3 sur la partie « Hardware » (vente de cartes d'accélération et de solutions matérielles complètes de stockage). Le chiffre d'affaires est réparti de façon relativement équilibrée entre l'Europe (inclus Royaume-Uni) et les États-Unis.

Au vu du pipe commercial actuel, Kalray anticipe pour l'exercice 2024 un chiffre d'affaires annuel en croissance avec une très forte progression de son chiffre d'affaires au second semestre par rapport au premier semestre.

## **FEU VERT POUR LA MONTÉE EN PUISSANCE DU JUMBO CONTRACT : UN VOLUME GLOBAL DE 100 M€ ATTENDU SUR LES CINQ PROCHAINES ANNÉES**

Kalray rappelle avoir signé un contrat d'envergure en novembre 2022<sup>3</sup> avec un acteur américain majeur de l'industrie qui couvre le développement et la fourniture de cartes d'accélération basées sur les processeurs DPU de Kalray de nouvelle génération, sur lesquelles le client va bâtir sa prochaine génération de produits et de services.

Le lancement de la production en présérie de cette carte d'accélération TC4, annoncé début janvier 2024<sup>4</sup>, a été un franc succès et s'est traduit par de premières commandes de plusieurs centaines de cartes pour Kalray à reconnaître sur l'exercice 2024, conformément au calendrier fixé.

Convaincu par les performances et la robustesse mais aussi la compétitivité de la carte d'accélération très haute performance de Kalray, le client a validé l'utilisation des cartes de Kalray dans sa prochaine génération de produit. Kalray entre ainsi dans la dernière phase du contrat, correspondant à l'entrée en volume de production, avec plusieurs milliers de cartes à produire par an.

Pour rappel, à son avantage coût/performance, s'ajoute la capacité des solutions de Kalray de pouvoir combiner l'intelligence artificielle avec une grande diversité de traitements des données, ce que les alternatives traditionnelles, comme les GPU traditionnels ou les FPGA supportent difficilement.

**Les volumes attendus représentent un montant global de 100 M€ sur les cinq prochaines années. Il s'agit d'une étape décisive dans le développement de Kalray, la propulsant vers une nouvelle dimension. Cette avancée majeure témoigne de sa capacité de croissance et de son potentiel à devenir un acteur majeur dans son secteur.**

---

<sup>2</sup> Cf communiqué du 3 juin 2024

<sup>3</sup> Cf communiqué du 14 novembre 2022

<sup>4</sup> Cf communiqué du 11 janvier 2024

## RENFORCEMENT DE LA STRUCTURE FINANCIÈRE DE KALRAY

Depuis le début de l'année, la Société s'est engagée dans une démarche de renforcement de sa structure financière pour accompagner ses ambitions de croissance, poursuivre ses efforts d'innovation dans la perspective de la sortie de sa prochaine génération de processeurs, Dolomites™, en 2026 et accompagner ses perspectives grandissantes dans l'IA et l'IA générative (GenAI), grâce au projet de rapprochement avec Pliops (cf. infra).

Dans ce cadre, la Société a mis en place une solution de financement évolutive (« *Dynamic Revolving Credit Facility*») avec BNP Paribas, partenaire bancaire historique de Kalray depuis 2008, d'un montant allant jusqu'à 15 M€ sur une période de 3 ans (cf. communiqué du 17 juin 2024) et utilisée à hauteur de 3 M€ à ce jour, les 12 M€ restants pouvant être libérés sous certaines conditions. La Société annonce aujourd'hui avoir mis en place un emprunt obligataire souscrit par la société d'investissement IRIS à hauteur de 6 M€ avec une possibilité d'extension, à la seule initiative de la Société, jusqu'à 10 M€ (cf. principaux termes ci-dessous).

## SIGNATURE IMMINENTE ATTENDUE DE L'ACCORD AVEC LA SOCIÉTÉ PLIOPS POUR DEVENIR UN ACTEUR CLEF DU MARCHÉ DE L'IA GENERATIVE (GENAI)

Ce 1<sup>er</sup> semestre 2024 a surtout été marqué par l'annonce, le 3 juin dernier, de l'entrée en négociation exclusive de Kalray en vue d'un rapprochement avec la société israélienne Pliops<sup>5</sup>, société spécialisée dans le développement de technologies avancées et de solutions d'accélération pour les serveurs de stockage et l'IA dans les data centers. Les forces combinées de deux leaders technologiques permettraient d'offrir des solutions de pointe pour l'IA générative (GenAI) et l'accélération des données dans le domaine du stockage. En associant la technologie KV de Pliops avec l'architecture MPPA™ de Kalray, le nouvel ensemble offrira des performances de traitement des données inégalées pour les applications d'IA et de GenAI.

Située près de Tel Aviv dans la Silicon Valley israélienne, Pliops compte parmi ses actionnaires des investisseurs de renommée mondiale, dont AMD, Intel Capital, KDT, NVIDIA, SK Hynix, SBVA, WD. Pliops a levé environ 200 millions de dollars depuis sa création en 2017 et emploie environ 120 personnes en Israël, aux États-Unis et en Chine.

Les phases d'audit financier et juridique sont terminées et les deux parties travaillent actuellement activement à la finalisation de leur accord en vue d'une signature attendue d'ici la fin du mois<sup>6</sup>.

La réalisation de l'opération sera soumise aux conditions habituelles dont l'approbation des assemblées générales des actionnaires de Kalray et de Pliops.

---

<sup>5</sup> Cf communiqué du 3 juin 2024

<sup>6</sup> Dans ce cadre, les parties ont signé la prolongation de la période d'exclusivité jusqu'au 31 juillet 2024.

## VERS UN CHANGEMENT DE DIMENSION MAJEUR POUR KALRAY

Ainsi, Kalray est à l'aube d'une transformation majeure tant du point de vue commercial que technologique. La montée en puissance de son Jumbo Contract avec des volumes très significatifs sur les cinq prochaines années ainsi que le rapprochement imminent attendu avec Pliops permettent à la Société d'envisager une accélération forte de la croissance pour les années à venir et des prises de parts de marché significatives, en particulier sur les segments à fort potentiel dans le domaine de l'IA et le GenAI.

## À PROPOS DE KALRAY

Kalray (Euronext Growth Paris : ALKAL) est leader dans les technologies matérielles et logicielles dédiées à la gestion et au traitement intensif des données du Cloud au Edge. Kalray propose une gamme complète de produits et de solutions permettant de développer des applications, ainsi que des infrastructures, plus intelligentes, plus efficaces et plus économes en énergie.

L'offre de Kalray comprend des processeurs DPU (Data Processing Unit) brevetés, issus d'une technologie unique, des cartes d'accélération, ainsi que des solutions logicielles innovantes de stockage et de gestion des données. Utilisées séparément ou de façon combinée, les solutions hautes performances de Kalray permettent à ses clients d'améliorer l'efficacité des datacenters ou de concevoir les meilleures solutions dans des secteurs à forte croissance tels que l'IA, les médias et le divertissement, les sciences de la vie, la recherche scientifique, l'Edge Computing, l'automobile, et biens d'autres.

Essaimage du CEA fondé en 2008, Kalray compte parmi ses investisseurs industriels et financiers Alliance Venture (Renault-Nissan-Mitsubishi), NXP Semiconductors, Bpifrance. Kalray, c'est la technologie, l'expertise, la passion d'offrir toujours plus : plus pour un monde intelligent, plus pour la planète, plus pour nos clients et les développeurs. [www.kalrayinc.com](http://www.kalrayinc.com)

### CONTACTS INVESTISSEURS

**ERIC BAISSUS**

[contactinvestisseurs@kalrayinc.com](mailto:contactinvestisseurs@kalrayinc.com)

Tel. +33 4 76 18 90 71

### CONTACTS PRESSE

**PENTA STANLEY**

[communication@kalrayinc.com](mailto:communication@kalrayinc.com)

Tel. +44 7939 877 880

### ACTUS FINANCE & COMMUNICATION

**ANNE-PAULINE PETUREAUX**

[kalray@actus.fr](mailto:kalray@actus.fr)

Tel. + 33 1 53 67 36 72

### ACTUS FINANCE & COMMUNICATION

**SERENA BONI**

[sboni@actus.fr](mailto:sboni@actus.fr)

Tel. +33 4 72 18 04 92



## PRINCIPAUX TERMES DE L'EMPRUNT OBLIGATAIRE

La Société a décidé la mise en place d'une ligne de financement d'un montant total maximum de 10 millions d'euros sur 24 mois, par l'émission de bons (les « Bons ») donnant droit à la souscription d'obligations remboursables en actions nouvelles de la Société (les « Obligations ») intégralement réservée à IRIS (l'« Investisseur »). Cette ligne de financement est structurée en trois tranches, dont la première, d'un montant de 6 millions d'euros est tirée immédiatement. Les deux suivantes, d'un montant de 2 millions chacune, seraient émises sous réserve de conditions contractuelles. La Société pourra, à sa seule initiative et sans frais ni pénalité, suspendre ou réactiver l'émission des Obligations.

Le directoire de la Société réuni ce jour, après autorisation du conseil de surveillance du 9 juillet 2024, faisant usage de la délégation de l'assemblée générale mixte des actionnaires de la Société qui s'est réunie le 25 juin 2024 aux termes de sa 22<sup>ème</sup> résolution, a décidé l'émission à titre gratuit au profit de l'Investisseur de 4.000 Bons donnant droit chacun à l'émission d'une Obligation.

Ce financement vise à fournir à Kalray des ressources complémentaires pour accompagner sa croissance. Il contribuera, en particulier, à poursuivre ses efforts d'innovation dans la perspective de la sortie de sa prochaine génération de processeurs Dolomites™.

Sur la base des hypothèses de chiffre d'affaires actuelles, le tirage de la première tranche permet à la Société de couvrir ses besoins de financement jusqu'au 30 septembre 2024 minimum, et jusqu'à la fin de l'exercice en cas de tirage de l'intégralité de l'emprunt obligataire remboursable en actions. Ceci ne tient pas compte de la ligne de financement bancaire (RCF).

Les Bons et les Obligations ne feront pas l'objet d'une demande d'admission aux négociations sur un quelconque marché et ne seront par conséquent pas cotés. Les Obligations sont émises à leur valeur nominale, sans décote. Elles ont pour date d'échéance le 11 juillet 2029 et ne portent pas intérêts. Elles seront remboursées en actions sur un prix égal à 95% du cours moyen pondéré par les volumes du jour de négociation précédant immédiatement la date de remboursement des Obligations<sup>7</sup>.

---

<sup>7</sup> ou à un prix plus avantageux si les conditions sont plus favorables pour la société, qui sera égal au maximum des valeurs suivantes: (i) 95% du cours moyen pondéré par les volumes du jour de négociation précédant immédiatement la date de remboursement des Obligations ; (ii) 95% du plus bas cours moyen pondéré par les volumes d'un jour de négociation pendant une période de vingt-cinq (25) jours de négociation précédant immédiatement la date de remboursement des Obligations, (iii) la moyenne des cours pondérés par les volumes des trois (3) dernières séances de bourse précédant immédiatement la date de remboursement des Obligations diminuée d'une décote de 20% (prix minimum fixé par l'assemblée générale mixte des actionnaires de la Société du 25 juin 2024), (iv) la valeur nominale des actions de la Société.

A titre indicatif, si toutes les obligations de la première tranche étaient remboursées sur la base du cours de l'action Kalray à la clôture du 9 juillet 2024<sup>8</sup>, un actionnaire détenant 1% du capital de la Société et ne participant pas à l'opération verrait sa participation passer à 0,94% du capital sur une base non diluée et 0,87% du capital social sur une base diluée<sup>9</sup>.

Les actions nouvelles de la Société émises sur remboursement des Obligations porteront jouissance courante. Elles auront les mêmes droits que ceux attachés aux actions ordinaires existantes et feront l'objet, d'une admission aux négociations sur le marché Euronext Growth d'Euronext Paris.

La Société aura la faculté de procéder à sa propre initiative au rachat des Obligations en circulation à 105% de leur valeur nominale. Par ailleurs, la Société pourrait être tenue de rembourser en numéraire les Obligations en cas de survenance de certains cas de défaut contractuels<sup>10</sup>.

Cette opération ne donne pas lieu à la publication d'un prospectus devant être approuvé par l'Autorité des marchés financiers.

La vente des actions sur le marché par IRIS, qui n'a pas vocation à demeurer actionnaire de la Société, est susceptible d'avoir une incidence sur la volatilité et la liquidité du titre et de créer une pression baissière sur le cours de l'action de la Société.

La Société communiquera le nombre d'actions émises dans le cadre de cette émission d'obligations remboursable en actions sur son site Internet.

---

<sup>8</sup> 12,28 €

<sup>9</sup> Sur la base des 8 703 463 actions composant le capital social au 30 juin 2024. L'impact dilutif présenté ne tient compte que des valeurs mobilières donnant accès au capital à la date du présent communiqué. Conformément à la décision du directoire de la Société du 11 juillet 2024, le nombre maximum d'actions pouvant en théorie être émises sur remboursement de la totalité des Obligations, dans l'hypothèse d'un tirage intégral de l'emprunt remboursable en actions, a été fixé à 2.000.000 actions de la Société.

<sup>10</sup> Les cas de défaut incluent notamment le non-respect des engagements de la Société aux termes du contrat d'émission d'Obligations, un défaut de paiement sur un autre endettement significatif de la Société, le retrait de la cote des actions de la Société, un changement de son contrôle, etc. Il n'y a en revanche pas de covenants financiers.

## Avertissement

Le présent communiqué contient des déclarations prospectives relatives à Kalray et à ses activités, y compris ses perspectives et le développement de ses produits. Kalray estime que ces déclarations prospectives reposent sur des hypothèses raisonnables. Cependant, des déclarations prospectives ne constituent pas des garanties d'une performance future, étant donné qu'elles portent sur des événements futurs et dépendent de circonstances qui pourraient ou non se réaliser dans le futur, et de divers risques et incertitudes, dont ceux décrits dans le rapport financier annuel de la Société qu'elle a publié le 30 avril 2024, dont une copie est disponible sur son site internet ([www.kalrayinc.com/fr](http://www.kalrayinc.com/fr)), et de l'évolution de la conjoncture économique, des marchés financiers et des marchés sur lesquels Kalray est présent. L'attention des lecteurs est tout particulièrement attirée sur le fait que l'horizon de financement actuel de la Société est limité au 30 septembre 2024 minimum sur la base des hypothèses de chiffre d'affaires actuelles, post-versement de la 1ère tranche de l'emprunt obligataire remboursables en actions et hors émission des tranches additionnelles d'obligations convertibles en actions, et jusqu'à la fin de l'exercice en cas de tirage de l'intégralité de l'emprunt obligataire remboursable en actions, hors utilisation de la ligne de financement bancaire restante (RCF). Les déclarations prospectives figurant dans le présent communiqué sont également soumises à des risques inconnus de Kalray ou que cette dernière ne considère pas comme significatifs à cette date. La réalisation de tout ou partie de ces risques pourrait conduire à ce que les résultats réels, conditions financières, performances ou réalisations de Kalray diffèrent significativement des résultats, conditions financières, performances ou réalisations exprimés dans ces déclarations prospectives. Kalray décline toute responsabilité quant à la mise à jour de ces déclarations prospectives. Le présent communiqué et les informations qu'il contient, ne constitue ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, des actions Kalray dans un quelconque pays.